



Réunion du Comité Syndical

du 14 novembre 2012

CS – 5.03
Approbation du bulletin Officiel
du 10 octobre 2012

Le quatorzième jour du mois de novembre de l'année deux mil douze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Jean-François ROOST, Leouahdi Selim GUEMAZI

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Daniel KUNTZ

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

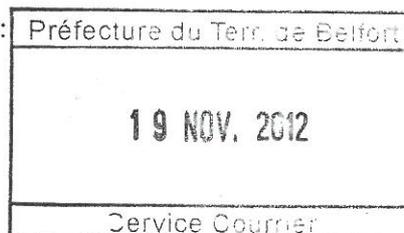
- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI

Le quorum est atteint : 11 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Jean-Claude MATHEY, Denis JEANGERARD, Pascal MARTIN, Mme Françoise RAVEY

Pouvoir : Mme. RAVEY donne pouvoir à M. ROOST

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER

Pouvoir : M. GRISEY donne pouvoir à M. GRAPIN

C.C.S.T. : M. Claude GIRARD

Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 14 novembre 2012

CS – 5.03

**Approbation du Bulletin Officiel
du 10 octobre 2012**

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

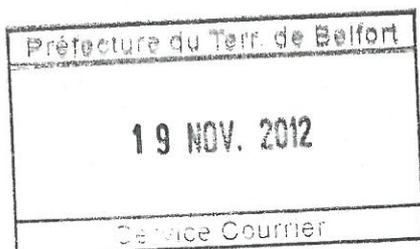
Approbation du Bulletin Officiel du 10 octobre 2012

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 10 octobre 2012.

A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **ADOpte le Bulletin Officiel du mercredi 10 octobre 2012**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 14 novembre 2012 ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le



**POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,**



Leouahdi Selim GUEMAZI